

Canada-Mexique : élimination accélérée des droits de douane

Le ministre du Commerce international, M. Pierre Pettigrew, a annoncé que le Canada et le Mexique se sont entendus pour éliminer plus tôt que prévu, soit à partir du 1^{er} janvier 2001, les droits de douane d'un certain nombre de produits — une initiative qui montre bien comment l'Accord de libre-échange nord-américain permet d'accroître continuellement l'accès aux marchés visés.

Le Mexique a maintenant éliminé les droits de douane sur les piles et certains produits pharmaceutiques et chimiques, tandis que le Canada a éliminé plusieurs droits de douane très bas (inférieurs à 2 %) sur certains produits chimiques, les articles en plastique, les produits de beauté, les colles et les cafetières. La valeur des échanges de marchandises visées entre le Canada et le Mexique est évaluée à 207 millions de dollars. Les articles admissibles échangés entre le Canada et les États-Unis sont exempts

Nouveau rapport sur les fournisseurs canadiens du secteur minier

Pour de plus amples renseignements sur le nouveau rapport publié par Ressources naturelles Canada et intitulé « Fournisseurs canadiens de biens et services miniers : Liens entre les sociétés minières canadiennes et divers secteurs de l'économie canadienne », voir la version intégrale de l'article sur l'internet à www.infoexport.gc.ca/canadexport, puis cliquer sur la rubrique « Publications ».

Le rapport se trouve à www.nrcan.gc.ca/mms/publicat-f.htm ✳

de droits de douane depuis le 1^{er} janvier 1998.

Pour obtenir la liste complète des produits admissibles, voir le site internet du MAECI à www.dfait-maeci.gc.ca/nafta-alena/report14-f.asp

Pour plus de détails, communiquer avec M. Gerry Snyder, agent de la politique commerciale, Direction des droits de douane et de l'accès aux marchés, MAECI, tél. : (613) 944-5070, téléc. : (613) 944-4840, courriel : gerry.snyder@dfait-maeci.gc.ca ✳

Nouvelles études de marché

Faute d'espace dans la version imprimée, on pourra lire les articles sur les marchés sectoriels suivants sur la version internet de *Canadexport*, à l'adresse www.infoexport.gc.ca/canadexport (cliquer sur la rubrique « Études du marché »).

COLOMBIE

- Le secteur agroalimentaire de la Colombie

INDE

- L'industrie agroalimentaire en Inde

LES DOCUMENTS D'ÉVALUATION DE PROJET DE LA BANQUE MONDIALE EN DIRECT

Lorsqu'une entreprise canadienne veut déposer une soumission en vue d'obtenir un contrat auprès de la Banque mondiale, elle doit consulter le document d'évaluation de projet (PAD). Les documents d'évaluation de projet (PAD) remontant jusqu'à janvier 1994 sont maintenant disponibles sur le site internet de la Banque mondiale. Un nouveau document d'évaluation de projet apparaît habituellement dans ce site une semaine après l'approbation officielle d'un projet par le conseil d'administration de la Banque.

Pour accéder aux documents d'évaluation de projet, rendez-vous au site internet de la Banque mondiale (www.worldbank.org). Dans le menu « What We Do » de la page d'accueil, cliquez sur l'option « Projects ». Dans le menu « Projects Search », cliquez sur l'option « Advanced Search ». Sélectionnez l'onglet « Countries » et faites défiler la liste jusqu'au pays voulu (p. ex. Chine). Cliquez ensuite sur le bouton vert « Search », qui se trouve au bas de la page. Dans la fenêtre « Project Search Results », sélectionnez le projet qui vous intéresse. Le système affiche alors un aperçu du projet et indique tous les documents disponibles. Cliquez sur « Project Appraisal Document » si ce document est disponible. Le cas échéant, vous obtenez alors le texte intégral du document d'évaluation de projet.

Pour plus de renseignements, communiquer avec M. Jean-Louis Giroux, Direction du financement à l'exportation, MAECI, tél. : (613) 995-7251, courriel : jeanlouis.giroux@dfait-maeci.gc.ca ✳

365 jours par an!

Canadexport en direct : www.infoexport.gc.ca/canadexport
« branché » sur les marchés du monde

Canadexport en direct commencent



Corporation
Commerciale
Canadienne

ETUROPÉ

